



POUVOIRS DE POLICE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Objectifs de la formation

Apprendre à identifier les actions et les domaines d'interventions à risque pour les élus locaux et faire le point sur les dernières dispositions en matière de pouvoirs de police.

Vendredi 12 juin 2026

à Marsa sur l'Isle

Maison des Communes

Salle du CA

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- **Pouvoirs de police du maire**
 - Administrative
 - Judiciaire
 - Générale
 - Spéciale
- **Transferts du pouvoir de police au Président de l'EPCI**
- **Les autres autorités détentrices d'un Pouvoir de Police**
- **Responsabilité civile**
- **Responsabilité financière et comptable**
- **Responsabilité pénale du Maire**
- **Infractions intentionnelles et non intentionnelles**
- **Comment éviter le risque pénal**

Intervenant : Claude REY
Directeur de l'Union des Maires